

La confiance et le respect, une exigence pour l'enfantement

Déclaration des groupes citoyens et de parents

De janvier à février 2018 les groupes citoyens qui revendiquent l'accès aux sages-femmes et les groupes de parents mobilisés dans leur maison de naissance se sont exprimés pour réaffirmer leurs attentes concernant les soins entourant l'enfantement avec sages-femmes. Ce sont cent personnes qui ont participé aux 16 ateliers organisés partout au Québec par le Groupe M.A.M.A.N - Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et l'accouchement naturel - et près de 1500 qui ont partagé leurs expériences et aspirations dans le cadre d'une consultation en ligne. Cette grande consultation a été la prémisse de la présente déclaration.

Nous, femmes et personnes qui accouchons issues de tous horizons, affirmons par cette déclaration nos attentes et aspirations pour nos enfantements et appelons de tous nos voeux des conditions de soins et de suivi qui les respectent.

Depuis que le monde est monde, nous enfantons et les bébés naissent. La grossesse et l'enfantement constituent un processus physiologique normal. **Nos corps et nos esprits sont forts et puissants**, loin de la défaillance et de l'incapacité supposées par l'obstétrique et par une culture où l'on cherche à toujours plus standardiser les naissances.

Hier, nous nous sommes mobilisées pour obtenir des services de sages-femmes couverts par le système d'assurance maladie. Aujourd'hui, nous observons des attaques par le système qui réduisent notre pouvoir d'enfanter par nous-mêmes et met sous pression les sages-femmes en réduisant de multiples façons leur autonomie de pratique.

Il est urgent de changer de paradigme : la confiance et le respect constituent une exigence pour des naissances en santé (physique et mentale) et pour l'épanouissement des femmes et des personnes qui accouchent ainsi que de leurs familles.

Nous exigeons la confiance comme préalable à la reconnaissance de notre pouvoir d'enfanter par nous-mêmes.

Cultiver la confiance autour de l'enfantement nécessite de placer le respect de la physiologie au coeur des naissances. Cela passe par une relation de confiance avec la sage-femme que nous avons choisie pour nous accompagner ainsi qu'un profond respect pour la signification que nous portons à cet événement. Construire une relation de confiance dans un cadre de reconnaissance de notre propre pouvoir est une exigence mutuelle. C'est pourquoi nous tenons, pour nos suivis de grossesses, à développer, dans la continuité des soins, une relation personnelle et égalitaire, dans laquelle jamais nous nous sentons rabaissées, menacées dans notre autonomie ou notre capacité à enfanter. Nous croyons que le rôle des sages-femmes est de préserver, tout au long du suivi, cet espace de confiance et de respect propice à des conditions favorables d'enfantement et d'empowerment.

Nous revendiquons le respect de nos choix, tous nos choix.

Nos corps et nos enfants à naître sont de notre responsabilité. Nous voulons choisir à tout moment, de manière éclairée, les conditions qui entourent notre enfantement : choix du lieu d'accouchement, choix d'accepter ou de refuser des soins, choix du ou de la professionnel.le de santé pour nous accompagner, choix d'enfanter seule, choix des personnes qui nous accompagnent. Nous voulons que l'organisation et les conditions des services soient optimales pour respecter nos choix, y compris si notre choix nous amène à vouloir nous soustraire aux soins de notre professionnel.le de santé. Respecter nos choix, c'est aussi refuser que les protocoles ou discours les hiérarchisent.

Nous voulons que toutes les femmes et personnes enceintes qui souhaitent enfanter accompagnées d'une sage-femme y aient accès.

Alors que seules 3.9% des grossesses sont suivies par des sages-femmes, nous exigeons que le gouvernement déploie des moyens qui permettent de favoriser l'accès aux services de sages-femmes à toutes les personnes qui le souhaitent où qu'elles vivent au Québec. Nous voulons aussi que la pratique sage-femme soit de plus en plus inclusive pour permettre aux personnes qui ne sont pas rejointes par la forme de pratique actuelle de le devenir : *personnes en situation de vulnérabilité, personnes à statut migratoire précaire, personnes isolées en région, personnes racisées, personnes trans et non binaire...* Cela implique de faire tomber les nombreux préjugés entourant la pratique sage-femme ainsi que de faire un réel effort d'adaptation des services et de communication à destination de ces populations.

Nous revendiquons la reconnaissance, le soutien et l'autonomie des communautés au sein des services de sage-femme.

Le choix du suivi sage-femme n'est pas un choix anodin, c'est un choix collectif d'enfanter au coeur d'une communauté qui tisse des liens de partage, d'entraide et de solidarité. La maison de naissance se définit d'ailleurs comme « un milieu de vie qui répond aux besoins de la communauté dans laquelle elle est installée. On y développe une vision sociale et citoyenne de la naissance qui reconnaît que celle-ci appartient aux femmes et à leur famille ». La participation des parents, à qui l'établissement confère des moyens réels et adaptés à leur réalité, est le fondement même du caractère communautaire d'une maison de naissance. Les communautés sont les mieux placées pour mettre en place des services répondant à leurs besoins, c'est pourquoi nous demandons soutien et reconnaissance de la participation citoyenne. Si la naissance appartient avant tout à celle et ceux qui la vivent, les groupes citoyens et de parents doivent également demeurer autonomes.

Nous revendiquons des conditions de formation et de pratiques à la hauteur de l'engagement des sages-femmes.

Nous sommes indignées des conditions de formation de nos futures sages-femmes ainsi que des conditions de travail des sages-femmes en poste et inquiètes du nombre de sages-femmes qui quittent la profession, tombent en arrêt maladie ou encore vivent de l'épuisement professionnel. Nous exigeons la rémunération des étudiantes stagiaires et des conditions de travail et de salaire pour les sages-femmes leur permettant d'exercer dans les meilleures conditions, à la hauteur de leur engagement professionnel. Par ailleurs, nous souhaitons une organisation du travail qui

renforce la spécificité de la pratique sage-femme québécoise en assurant l'autonomie de pratique de chaque sage-femme plutôt que d'imposer des protocoles cliniques qui ne prennent pas en compte les spécificités de chaque femme, personne enceinte.

Vingt ans après la légalisation, c'est donc toujours avec conviction que les femmes, les personnes qui accouchent et leurs familles continuent de militer pour préserver et promouvoir des entants dans le respect et la confiance en leur pouvoir.

Si nous avons individuellement le pouvoir d'enfanter, nous avons collectivement la force de transformer la culture entourant les naissances.